

SECURITY ORTRA | ELEVES

Règles d'hygiène et consignes de sécurité

Après la déclaration du Conseil Fédéral, annonçant la réouverture des cours le 8 juin 2020, nous devons respecter des règles d'hygiène jusqu'à fin août. Des horaires ont été mis en place spécialement pour les élèves, et deux vigiles seront là pour faire respecter les règles imposées par la Confédération.

1. HORAIRES | PAUSES

Chaque classe devra respecter son horaire et arriver à l'heure à l'OrTra santé-social genève. La classe ne sera plus affichée sur l'écran à l'entrée mais sera donnée par le vigile à l'entrée du bâtiment (accès restreint).

Vous devrez venir avec votre planning où sont indiqués le nom de votre volée ou cours et l'heure d'arrivée. Nous vous demandons de venir au plus tôt 10 minutes avant l'heure et au plus tard 5 minutes après. Les retards non prévus seront traités au cas par cas et pourraient engendrer une non acceptation en cours.

Les pauses ainsi que la coupure de midi seront prévues en fonction des salles et annoncées par les vigiles à chaque fois.

Nous vous demandons de respecter les consignes données par les formateur-trice-s.

Il sera interdit de se déplacer dans les couloirs, excepté pour aller aux toilettes.

Il sera interdit de stationner devant les portes d'entrée ou dans les couloirs pendant les pauses.

Pour manger, nous vous suggérons d'aller dans les parcs aux alentours (Parc Geisendorf, Parc Saint-Jean...). La sortie du bâtiment est obligatoire.

Les salles seront aérées à chaque pause et nettoyées durant la pause de midi.

La blouse et le masque sont obligatoires pour les cours pratiques. Des blouses sont à disposition auprès de l'Intendance. Une caution de CHF 20.- pour l'année vous sera demandée. Si vous ne possédez pas de blouse, vous ne pourrez pas assister au cours. Il vous appartient d'apporter un masque.

Les élèves présentant des symptômes (fièvre, toux, perte de l'odorat...), devront rester chez eux et avvertir l'OrTra santé-social genève.

2. SALLES

Un nombre exact de tables et de chaises est à disposition. Il ne sera pas possible de prendre des tables et des chaises dans d'autres classes.

Un désinfectant pour main et un autre pour les surfaces (bureaux, chaises, ordinateur) seront disponibles dans chaque salle de cours. Vous aurez la responsabilité de nettoyer votre table et votre chaise.

Les consignes de l'OFSP seront plastifiées sur toutes les portes de classe.

Les salles seront aérées durant le temps de pause.

La cafétéria sera fermée jusqu'à fin août.



santé-social genève

3. TOILETTES

Chaque toilette (rez et 1^{er} du bâtiment) disposera d'un désinfectant afin de nettoyer la cuvette avant et après utilisation. Attention utiliser le papier toilette ou sinon ne pas jeter le papier essuie-main dans les toilettes.

Les élèves devront utiliser les toilettes de leur étage. Un marquage au sol permettra de respecter la distance de sécurité.

4. SIGNALÉTIQUE

Un marquage au sol indiquera sur tout le périmètre de l'OrTra santé-social genève et du 28 les distances à respecter pendant les pauses.

Un container sera à disposition de chacun·e au rez-de-chaussée (vers la porte d'entrée) et au 1^{er} étage avant les escaliers pour récupérer les masques et sur-blouses usagés. Un 3^{ème} sera à disposition vers la porte de sortie du 28. Ils seront vidés une fois par jour par Réalise.

5. VIGI-COVID

Deux vigiles sont engagés durant cette période. Le but est de réguler l'accès au bâtiment et de vérifier que toutes les personnes respectent les consignes transmises.